LES FINANCES LOCALES POUR NON FINANCIERS

Comprendre les principes financiers des collectivités territoriales

2 JOURS, 14 HEURES

ELUS

CODE : GFI15

Objectifs de la formation

Utiliser les grands principes comptables et budgétaires de la comptabilité publique

Acquérir une vision d'ensemble des finances locales pour pouvoir échanger avec tous les interlocuteurs de la collectivité

Parmi nos formateurs

- **PIFFAULT Franck**
  Associé, FPE,

Public concernés

- Toute personne amenée à devenir responsable d'un budget ou ayant besoin de connaître le mode de fonctionnement des finances d'une collectivité territoriale

Critères d'admission

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Promo d'été -10% : Communes <20.000 hab. - Sessions en virtuel : 1 075,50 €HT
- Promo d'été -10% : Communes >20.000 hab. - Sessions en virtuel : 1 345,50 €HT
- Communes < 20 000 habitants (ou élus) : Tarif Classe virtuelle : 1 195,00 €HT
- Communes > 20 000 habitants (ou autres établissements) : Tarif Classe virtuelle : 1 495,00 €HT

Comprendre les principes budgétaires des collectivités territoriales

- Maîtriser les principes budgétaires
- Quelle séparation de l'ordonnateur et du comptable
- Assimiler les circuits de paiement et d'encaissement

Connaître les documents et le calendrier budgétaires

- Identifier les principales étapes de la construction budgétaire
- L'établissement et le vote des documents budgétaires: budget primitif, budget supplémentaire, décisions modificatives

Analyser les enjeux du contrôle budgétaire

- Savoir quel est le rôle des chambres régionales des comptes et du préfet

Identifier les principaux mécanismes comptables

- Appréhender les logiques des plans comptables des collectivités territoriales (M14, M52 et M71 avec focus sur la M14) : la comptabilité par nature et comptabilité par fonction, les chapitres et articles budgétaires, les opérations d'ordre et opérations réelles

Mesurer les enjeux des spécificités budgétaires locales

- Comprendre et différencier les sections de fonctionnement et d'investissement
- Définir la TVA et le FCTVA
- Étudier le mécanisme d'affectation des résultats

Comprendre les recettes fiscales et financières des budgets locaux

- Faire le point sur les ressources de fonctionnement : la fiscalité locale directe et indirecte, la péréquation ; les dotations de fonctionnement de l'État ; les autres recettes de fonctionnement
- Faire le point sur les ressources d'investissement : les recettes propres d'investissement (autofinancement, subventions et dotations) et le recours à l'emprunt (la maîtrise de la dette et la gestion de la trésorerie)

Analyser les dépenses de la collectivité

- Identifier les principales dépenses de fonctionnement
- Savoir quelles sont les dépenses d'équipement et les subventions d'investissement
- Comprendre le principe de remboursement du capital de la dette

Dates

Classe virtuelle

09-10/10/2025

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

- **Modalités pédagogiques:**

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

- **Modalités d'évaluation:**

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

- **Modalités techniques FOAD:**

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme

360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.